

CANADA  
VILLE DE WARWICK  
MRC D'ARTHABASKA  
PROVINCE DE QUÉBEC

À UNE SÉANCE ORDINAIRE du conseil de la Ville de Warwick tenue le 13 novembre 2017, à 19 heures 30, à l'hôtel de ville, 8, rue de l'Hôtel-de-Ville, Warwick.

**SONT PRÉSENTS :**

Mesdames les conseillères,  
Messieurs les conseillers,

Charles Martel,  
Noëlla Comtois,  
Amélie Hinse,

Pascal Lambert,  
Martin Vaudreuil,  
Étienne Bergeron,

tous formant quorum sous la présidence de monsieur Diego Scalzo, maire, madame Lise Lemieux, directrice générale et secrétaire-trésorière est aussi présente.

**DÉPÔT ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR :**

L'ordre du jour de la présente séance ordinaire a été transmis à chacun des conseillers municipaux de la Ville de Warwick par courriel du 10 novembre 2017;

2017-11-296 Aucune affaire nouvelle n'étant ajoutée, sur une proposition du conseiller monsieur Charles Martel, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter l'ordre du jour en laissant ouvert l'item « Affaires nouvelles ».

Adoptée.

**DÉPÔT ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU MOIS D'OCTOBRE 2017 :**

2017-11-297 Il est proposé par le conseiller monsieur Pascal Lambert et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 2 octobre 2017 soit adopté tel que rédigé et déposé.

Adoptée.

**TRÉSORERIE :**

2017-11-298 Il est proposé par le conseiller monsieur Étienne Bergeron et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE la liste des revenus du mois d'octobre 2017 ci-annexée à la présente et déposée par la directrice générale et secrétaire-trésorière, madame Lise Lemieux, soit acceptée.

Adoptée.

**PRÉSENTATION DES COMPTES PAYÉS ET À PAYER DU FONDS D'ADMINISTRATION GÉNÉRAL :**

2017-11-299 Il est proposé par la conseillère madame Noëlla Comtois et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE ce conseil municipal approuve la liste des dépenses autorisées et payées selon le Règlement numéro 097-2007 totalisant 73 466,88 \$ (dépôt direct des salaires) et 1 064 435,46 \$ pour le mois d'octobre 2017 pour le fonds d'administration général, telle que déposée et annexée à la présente;

QUE ce conseil municipal autorise le paiement des comptes à payer de novembre 2017, totalisant 9 872,48 \$, tel que déposé et annexé à la présente.

Adoptée.

**DÉPÔT/DIVERS DOCUMENTS :**

**RAPPORT DE LA DIRECTRICE DE L'URBANISME – OCTOBRE 2017 :**

La directrice générale et secrétaire-trésorière, madame Lise Lemieux, dépose le rapport de la directrice de l'urbanisme, madame Kelly Bouchard, au 31 octobre 2017.

**RAPPORT DE LA RESPONSABLE DE LA BIBLIOTHÈQUE :**

La directrice générale et secrétaire-trésorière, madame Lise Lemieux, dépose le rapport de la responsable de la bibliothèque, madame Katia Houle, au 31 octobre 2017.

**TAXES MUNICIPALES À RECEVOIR AU 13 NOVEMBRE 2017 :**

Conformément à l'article 511 de la Loi sur les cités et villes, la directrice générale et secrétaire-trésorière, madame Lise Lemieux, présente la liste des taxes municipales et mutations mobilières à recevoir au 13 novembre 2017 totalisant 248 294,63 \$.

**DÉCLARATION DES INTÉRÊTS PÉCUNIAIRES :**

Conformément à l'article 358 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités, le maire, monsieur Diego Scalzo, les conseillères mesdames Noëlla Comtois et Amélie Hinse, les conseillers messieurs Charles Martel, Pascal Lambert et Martin Vaudreuil déposent leur déclaration d'intérêts pécuniaires.

**BILAN DES TERRAINS DE JEUX 2017 :**

La directrice générale et secrétaire-trésorière, madame Lise Lemieux, dépose le bilan des terrains de jeux 2017.

**CERTIFICAT RELATIF À LA PROCÉDURE D'ENREGISTREMENT/RÈGLEMENT NUMÉRO 233-2017 DÉCRÉTANT UN EMPRUNT ET UNE DÉPENSE DE 1 200 000 \$ POUR L'ACHAT D'UN CAMION AUTOPOMPE ÉCHELLE 78 PIEDS « QUINT » :**

Conformément à l'article 557 de la Loi sur les élections et les référendums, la directrice générale et secrétaire-trésorière, madame Lise Lemieux, dépose le certificat relatif à la procédure d'enregistrement du Règlement numéro 233-2017 décrétant un emprunt et une dépense de 1 200 000 \$ pour l'achat d'un camion autopompe échelle 78 pieds « Quint ».

**DOSSIERS À TRAITER :**

**URBANISME :**

**MRC D'ARTHABASKA/DEMANDE D'ENTRETIEN DE LA BRANCHE 31 DU RUISSSEAU NOIR :**

CONSIDÉRANT la demande d'intervention faite par monsieur Fernand Bélieveau afin de procéder à l'entretien de la branche 31 du cours d'eau du Ruisseau Noir;

CONSIDÉRANT l'analyse de la demande faite par madame Kelly Bouchard, directrice de l'urbanisme, personne désignée par la MRC d'Arthabaska, suite à sa visite sur le terrain;

**DOSSIERS À TRAITER : (SUITE)**

**URBANISME : (SUITE)**

**MRC D'ARTHABASKA/DEMANDE D'ENTRETIEN DE LA BRANCHE 31 DU RUISEAU NOIR : (SUITE)**

CONSIDÉRANT la problématique d'accumulation de sédiments dans le cours d'eau et l'invasion du roseau commun qui empêchent le drainage des terres en culture adjacentes;

CONSIDÉRANT la nécessité d'effectuer les travaux d'entretien dans la branche 31 du cours d'eau du Ruisseau Noir sur le territoire de la Ville de Warwick;

CONSIDÉRANT la localisation des travaux entre les lots numéros 4 904 987 et 4 904 988 du Cadastre du Québec sur une distance d'environ 700 mètres;

2017-11-300 EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller monsieur Étienne Bergeron et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE les membres du conseil de la Ville de Warwick appuient la demande d'intervention de monsieur Fernand Bélieau à la MRC d'Arthabaska et transmettent la présente demande à la MRC d'Arthabaska afin d'entreprendre les travaux d'entretien qui consistent à retirer les sédiments du cours d'eau;

QUE l'intégralité des frais liés aux travaux soit répartie entre les propriétaires bordant le cours d'eau (au mètre linéaire).

Adoptée.

**MRC D'ARTHABASKA/DEMANDE D'ENTRETIEN DU COURS D'EAU LAROCHE :**

CONSIDÉRANT la demande d'intervention faite par monsieur Lionel Côté afin de procéder à l'entretien du cours d'eau Laroche;

CONSIDÉRANT l'analyse de la demande faite par madame Kelly Bouchard, directrice de l'urbanisme, personne désignée par la MRC d'Arthabaska, suite à sa visite sur le terrain;

CONSIDÉRANT la problématique d'accumulation de sédiments dans le cours d'eau et l'invasion du roseau commun qui empêchent le drainage des terres en culture adjacentes;

CONSIDÉRANT la nécessité d'effectuer les travaux d'entretien dans le cours d'eau Laroche sur le territoire de la Ville de Warwick;

CONSIDÉRANT la localisation des travaux sur le lot numéro 4 905 499 du Cadastre du Québec sur une distance d'environ 170 mètres;

2017-11-301 EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller monsieur Martin Vaudreuil et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE les membres du conseil de la Ville de Warwick appuient la demande d'intervention de monsieur Lionel Côté à la MRC d'Arthabaska et transmettent la présente demande à la MRC d'Arthabaska afin d'entreprendre les travaux d'entretien qui consistent à retirer les sédiments du cours d'eau;

QUE l'intégralité des frais liés aux travaux soit répartie entre les propriétaires bordant le cours d'eau (au mètre linéaire).

Adoptée.

**ADOPTION/Premier PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 236-2017 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 045-2003 :**

2017-11-302 Il est proposé par le conseiller monsieur Pascal Lambert et résolu à l'unanimité des conseillers :

## **DOSSIERS À TRAITER : (SUITE)**

### **URBANISME : (SUITE)**

#### **ADOPTION/Premier PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 236-2017 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 045-2003 : (SUITE)**

QUE ce conseil adopte le premier projet de règlement de zonage numéro 236-2017 modifiant le Règlement de zonage numéro 045-2003;

QUE le présent projet de règlement numéro 236-2017 aura pour objet de modifier le Règlement de zonage afin d'abroger les articles 13.7, 13.8, 13.9, 13.10 et 13.11 concernant les normes sur l'épandage de boues stabilisées;

QUE copie du projet de règlement est jointe à la présente résolution pour en faire partie intégrante. De plus, une assemblée de consultation sera tenue le 4 décembre 2017, à 19 h 15, à l'hôtel de ville. Lors de cette assemblée de consultation, le conseil expliquera le projet de règlement et les conséquences de son adoption et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.

Adoptée.

### **ADMINISTRATION ET GREFFE :**

#### **NOMINATION/MAIRE SUPPLÉANT :**

CONSIDÉRANT QUE l'article 56 de la Loi sur les cités et villes stipule que le conseil municipal peut désigner un conseiller comme maire suppléant pour la période qu'il détermine;

CONSIDÉRANT QUE le maire suppléant ou tout autre conseiller peut représenter la Ville lors des assemblées régulières ou spéciales du conseil de la MRC d'Arthabaska en cas d'absence du maire;

CONSIDÉRANT QU'il est nécessaire de nommer un substitut au maire lorsque celui-ci ne peut assister aux séances du conseil de la MRC d'Arthabaska;

2017-11-303

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller monsieur Martin Vaudreuil et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE la conseillère madame Amélie Hinse soit nommée mairesse suppléante pour les six (6) prochains mois;

QUE madame Amélie Hinse, mairesse suppléante de la Ville de Warwick soit nommée substitut au maire, monsieur Diego Scalzo, lors des séances du conseil de la MRC d'Arthabaska, et ce, jusqu'au 7 mai 2018;

QUE le maire, monsieur Diego Scalzo, la conseillère, madame Amélie Hinse, la directrice générale et secrétaire-trésorière, madame Lise Lemieux et la directrice générale adjointe et secrétaire-trésorière adjointe, madame Jacqueline Vallée, soient et sont autorisés à signer pour et au nom de la Ville de Warwick, les chèques et toutes autres pièces justificatives qui sont ou peuvent être requises à la Caisse Desjardins des Bois-Francs;

QUE seulement deux (2) des quatre (4) signatures sont requises, soit celles du maire et de la directrice générale et secrétaire-trésorière, ou de leur remplaçant respectif.

Adoptée.

#### **NOMINATION/RESPONSABILITÉS DES ÉLUS ET COMITÉS :**

2017-11-304

Il est proposé par le conseiller monsieur Martin Vaudreuil et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE ce conseil procède aux nominations des responsabilités et des comités de la façon suivante :

## **DOSSIERS À TRAITER : (SUITE)**

### **ADMINISTRATION ET GREFFE : (SUITE)**

### **NOMINATION/RESPONSABILITÉS DES ÉLUS ET COMITÉS : (SUITE)**

<b>RESPONSABILITÉS EN LIEN AVEC L'ADMINISTRATION MUNICIPALE</b>		
<b>Responsabilités</b>	<b>Attentes – tâches</b>	<b>Élu désigné</b>
Communications	Rencontre au besoin avec Catherine – Valider les besoins	Amélie Hinse
Finances	Suivi des finances de la ville	Diego Scalzo
MRC d'Arthabaska	Siéger à la MRC	Diego Scalzo
Relations de travail	Négociations et relations avec le personnel - syndicat	Amélie Hinse et Diego Scalzo
Parc de véhicules	Procéder à au moins une rencontre annuelle avec les directeurs Liste des équipements à remplacer	Martin Vaudreuil
Travaux publics et hygiène du milieu	Procéder à au moins une rencontre annuelle avec le directeur Voirie municipale, eau potable, eaux usées, déneigement	Diego Scalzo
Parc immobilier	Procéder à au moins une rencontre annuelle avec le directeur	Charles Martel
Urbanisme	Président du comité consultatif d'urbanisme	Pascal Lambert
Parcs et terrains de jeux	Procéder à au moins une rencontre annuelle avec le directeur	Étienne Bergeron
Sécurité incendie, mesures d'urgence et SIUCQ	Procéder à au moins une rencontre annuelle avec le directeur incendie. Siéger au conseil d'administration du SIUCQ	Martin Vaudreuil
Bibliothèque et culture	Siéger au comité culturel et procéder à au moins une rencontre annuelle avec la responsable de la bibliothèque	Noëlla Comtois
Aréna Jean-Charles-Perreault	Siéger au conseil d'administration	Charles Martel
Loisirs	Mobiliser le milieu des loisirs	Étienne Bergeron

<b>RESPONSABILITÉS EN LIEN AVEC LA CONCERTATION ET LE DÉVELOPPEMENT</b>		
<b>Responsabilités</b>	<b>Attentes – tâches</b>	<b>Élu désigné</b>
Office municipal d'habitation de Victoriaville - Warwick	Siéger au conseil d'administration	Noëlla Comtois
MADA	Mobilisation du comité	Noëlla Comtois
Rouli-Bus	Siéger au conseil d'administration	Noëlla Comtois
Programme de rénovation	Participer au comité de sélection	Pascal Lambert
Politique familiale	Mise à jour de la politique et suivi des actions	Étienne Bergeron
AGAW	Siéger au conseil d'administration	Pascal Lambert
Tourisme	Mobiliser le milieu touristique	Amélie Hinse
Embellissement	Mobilisation du comité d'embellissement	Charles Martel
Environnement	Identifier des projets et mobiliser le milieu	Diego Scalzo
Sentiers des Pins	Franchir les étapes de la réalisation d'un sentier	Charles Martel

## **DOSSIERS À TRAITER : (SUITE)**

## **ADMINISTRATION ET GREFFE : (SUITE)**

## **NOMINATION/RESPONSABILITÉS DES ÉLUS ET COMITÉS : (SUITE)**

<b>RESPONSABILITÉS EN LIEN AVEC LA CONCERTATION ET LE DÉVELOPPEMENT</b>		
<b>Responsabilités</b>	<b>Attentes – tâches</b>	<b>Élu désigné</b>
Événements d'envergure (BBQ, Hommes forts, country, balade gourmande)	Faire le suivi avec les différents événements	Étienne Bergeron
Développement économique	Assurer la prospérité de Warwick en partenariat avec tous les acteurs du développement	Diego Scalzo
Agriculture	Accompagnement, subventions et autres	Martin Vaudreuil
Carrefour jeunesse-emploi, comtés Richmond-Drummond-Bois-Francs	Siéger au conseil d'administration	Noëlla Comtois

Adoptée.

## **ADOPTION/CALENDRIER DES SÉANCES 2018 :**

CONSIDÉRANT QUE l'article 319 de la Loi sur les cités et villes prévoit que le conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune;

2017-11-305 EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller monsieur Étienne Bergeron et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE le calendrier ci-après soit adopté relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour 2018, qui se tiendront les lundis ou les mardis le cas échéant, et qui débuteront à 19 h 30 :

- Lundi le 15 janvier;
- Lundi le 12 mars;
- Lundi le 7 mai;
- Lundi le 9 juillet;
- Mardi le 4 septembre;
- Lundi le 5 novembre;
- Lundi le 5 février;
- Lundi le 9 avril;
- Lundi le 4 juin;
- Lundi le 13 août;
- Lundi le 1<sup>er</sup> octobre;
- Lundi le 3 décembre;

QU'un avis public du contenu du présent calendrier soit publié par la directrice générale et secrétaire-trésorière, conformément à la Loi qui régit la municipalité;

QUE pour les vacances estivales, les bureaux municipaux seront fermés du 23 juillet au 3 août 2018 inclusivement et pour la période des Fêtes, ils seront fermés du 24 décembre 2018 au 4 janvier 2019 inclusivement.

Adoptée.

## **SOCIÉTÉ PROTECTRICE DES ANIMAUX D'ARTHABASKA/RENOUVELLEMENT DE L'ENTENTE DE SERVICES 2018 :**

2017-11-306 Il est proposé par la conseillère madame Amélie Hinse et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE la Ville de Warwick accepte de renouveler l'entente avec la Société protectrice des animaux d'Arthabaska pour percevoir le coût des licences d'animaux et appliquer le Règlement numéro 114-2008 concernant les animaux;

QUE ce conseil approuve ladite entente qui sera effective du 1<sup>er</sup> janvier 2018 au 31 décembre 2018, et en autorise le paiement, le tout pour un service complet au montant de 2,00 \$ par citoyen;

## **DOSSIERS À TRAITER : (SUITE)**

### **ADMINISTRATION ET GREFFE : (SUITE)**

#### **SOCIÉTÉ PROTECTRICE DES ANIMAUX D'ARTHABASKA/RENOUVELLEMENT DE L'ENTENTE DE SERVICES 2018 : (SUITE)**

QUE le maire, monsieur Diego Scalzo et la directrice générale et secrétaire-trésorière, madame Lise Lemieux, sont et soient autorisés à signer tous les documents donnant plein effet à la présente.

Adoptée.

#### **MANDAT NOTAIRE/ACHAT DE LA POINTE INDUSTRIELLE :**

2017-11-307

Il est proposé par le conseiller monsieur Martin Vaudreuil et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE M<sup>e</sup> Luce Lagacé, notaire, soit mandatée pour préparer l'acte d'achat du lot 4 905 521 du Cadastre du Québec par la Ville de Warwick à la *Ferme Medoroche inc.*, conformément à la promesse d'achat signée le 21 septembre 2016 jointe à la présente résolution pour en faire partie intégrante;

QUE le maire, monsieur Diego Scalzo et la directrice générale et secrétaire-trésorière, madame Lise Lemieux, sont et soient autorisés à signer tous les documents donnant plein effet à la présente pour et au nom de la Ville de Warwick.

Adoptée.

#### **DÉCISION/SOUMISSION POUR L'ENTRETIEN MÉNAGER :**

CONSIDÉRANT QUE la soumission concernant l'entretien ménager de certains bâtiments municipaux a été ouverte par la directrice générale et secrétaire-trésorière, madame Lise Lemieux, le 24 octobre 2017 à 10 heures à l'hôtel de ville en présence d'au moins deux (2) témoins;

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Warwick a reçu une (1) soumission pour l'entretien ménager de certains bâtiments municipaux, soit la suivante :

	Années	Bibliothèque	Hôtel de ville	Total	Tarif horaire + Maison de la culture
<b>Service de lavage N.D.H. enr.</b>	<b>2018</b>	13 553 \$	7 393 \$	<b>20 946 \$</b>	26,75 \$
	<b>2019</b>	13 858 \$	7 559 \$	<b>21 417 \$</b>	27,50 \$
	<b>2020</b>	14 170 \$	7 729 \$	<b>21 899 \$</b>	28,25 \$
	<b>Total</b>	<b>41 581 \$</b>	<b>22 681 \$</b>	<b>64 262\$</b>	

CONSIDÉRANT QUE la soumission de *Service de lavage N.D.H. enr.* est conforme au devis numéro 2017-06;

2017-11-308

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère madame Noëlla Comtois et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE la Ville de Warwick octroie le contrat pour l'entretien ménager de certains bâtiments municipaux, soit l'hôtel de ville, la bibliothèque et la maison de la culture au *Service de lavage N.D.H. enr.* d'Asbestos selon les prix indiqués ci-dessus et au bordereau de soumission, plus les taxes applicables;

## **DOSSIERS À TRAITER : (SUITE)**

### **ADMINISTRATION ET GREFFE : (SUITE)**

#### **DÉCISION/SOUMISSION POUR L'ENTRETIEN MÉNAGER : (SUITE)**

QUE le maire, monsieur Diego Scalzo et la directrice générale et secrétaire-trésorière, madame Lise Lemieux, sont et soient autorisés à signer tous les documents donnant plein effet à la présente.

Adoptée.

#### **MRC D'ARTHABASKA/ACCRÉDITATION MUNICIPALITÉ AMIE DES ENFANTS :**

CONSIDÉRANT l'importance que la Ville de Warwick accorde au respect des droits des enfants;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal de la Ville de Warwick situe le développement des enfants au cœur de ses enjeux;

CONSIDÉRANT la volonté de la MRC d'Arthabaska à obtenir l'accréditation MAE auprès du Carrefour action municipale et famille (CAMF);

CONSIDÉRANT la volonté des élus municipaux à constituer éventuellement un dossier de candidature pour être reconnue MAE dans les dix-huit (18) mois qui suivront l'obtention de l'accréditation MAE par la MRC d'Arthabaska;

CONSIDÉRANT la volonté des élus municipaux à nommer un élu responsable des questions relatives aux enfants après les élections municipales du 5 novembre 2017 (MAE);

2017-11-309 EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller monsieur Pascal Lambert et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE le conseil municipal de la Ville de Warwick dépose une lettre d'engagement en appui à la démarche de la MRC d'Arthabaska dans les meilleurs délais;

QUE la directrice générale et secrétaire-trésorière, madame Lise Lemieux, soit autorisée à signer cette lettre d'engagement au nom de la municipalité.

Adoptée.

#### **LA JEUNE CHAMBRE DE VICTORIAVILLE/DEMANDE DE CONTRIBUTION FINANCIÈRE POUR LA PREMIÈRE ÉDITION DU GALA 2018 DANS LA CATÉGORIE « DÉMARRAGE D'ENTREPRISE » :**

2017-11-310 Il est proposé par la conseillère madame Amélie Hinse et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE ce conseil accepte et autorise le paiement d'un montant de 1 000 \$ à la *Jeune chambre de Victoriaville* pour la première édition du Gala 2018 dans la catégorie « Démarrage d'entreprise », payable en 2018.

Adoptée.

### **TRAVAUX PUBLICS ET HYGIÈNE DU MILIEU :**

#### **AUTORISATION/TRAVAUX DE LA CHAMBRE FROIDE DE LA SALLE DU CANTON :**

2017-11-311 Il est proposé par le conseiller monsieur Étienne Bergeron et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE ce conseil mandate *Les Services d'installations Da-Ma inc.* de Wickham pour la fourniture, la livraison et l'installation de la chambre froide à la Salle du Canton selon la soumission FI-3210/REV 1 du 10 novembre 2016 et en autorise le paiement au montant de 9 762 \$ plus les taxes applicables;

**DOSSIERS À TRAITER : (SUITE)**

**TRAVAUX PUBLICS ET HYGIÈNE DU MILIEU : (SUITE)**

**AUTORISATION/TRAVAUX DE LA CHAMBRE FROIDE DE LA SALLE DU CANTON : (SUITE)**

QUE ce conseil autorise l'achat et le paiement d'un évaporateur et d'un condenseur pour la chambre froide chez *Multi-Services M.G.M. inc.* de Victoriaville au montant de 3 455 \$ plus les taxes applicables.

Adoptée.

**SERVICE INCENDIE :**

**SIUCQ/RENOUVELLEMENT DE L'ENTENTE POUR L'ANNÉE 2018 :**

CONSIDÉRANT QUE dans sa lettre du 19 octobre 2017, le *Service d'intervention d'urgence Centre-du-Québec de la MRC d'Arthabaska (SIUCQ)* offre à la Ville de Warwick d'adhérer à leur organisme moyennant le paiement d'un montant de 1,10 \$ au prorata de la population;

CONSIDÉRANT QUE le *SIUCQ* fournit des services préalablement non disponibles à l'ensemble de la Ville de Warwick lors de mesures d'urgence et des services de secours à la population et aux intervenants d'urgence lors de sinistre majeur;

CONSIDÉRANT QUE le *SIUCQ* assiste les services d'urgence dans la couverture d'évènements urgents et importants et collabore à la dispense de services d'urgence en libérant les partenaires de certaines tâches et en leur permettant ainsi d'offrir leurs services plus spécialisés à la population;

2017-11-312 EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller monsieur Martin Vaudreuil et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE la Ville de Warwick accepte d'adhérer au *Service d'intervention d'urgence Centre-du-Québec de la MRC d'Arthabaska (SIUCQ)* et en autorise le paiement au montant de 1,10 \$ par citoyen pour l'année 2018;

QUE le maire, monsieur Diego Scalzo et la directrice générale et secrétaire-trésorière, madame Lise Lemieux sont et soient autorisés à signer pour au nom de la Ville de Warwick tout document donnant plein effet à la présente.

Adoptée.

**LOISIRS ET CULTURE :**

**AUTORISATION/SUPER DE NOËL ET RECONNAISSANCE DES EMPLOYÉS :**

2017-11-313 Il est proposé par la conseillère madame Noëlla Comtois et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE ce conseil autorise la directrice générale et secrétaire-trésorière, madame Lise Lemieux à organiser un souper de Noël pour le personnel et les élus municipaux et souligner les années de services de certains employés municipaux et en autorise le paiement pour un montant estimatif de 2 500 \$ plus les taxes applicables.

Adoptée.

**RÉSEAU BIBLIO CQLM/NOMINATION DES REPRÉSENTANTS OFFICIELS :**

2017-11-314 Il est proposé par la conseillère madame Amélie Hinse et résolu à l'unanimité des conseillers :

**DOSSIERS À TRAITER : (SUITE)**

**LOISIRS ET CULTURE : (SUITE)**

**RÉSEAU BIBLIO CQLM/NOMINATION DES REPRÉSENTANTS OFFICIELS : (SUITE)**

QUE la conseillère madame Noëlla Comtois et la responsable de la bibliothèque P.-Rodolphe-Baril, madame Katia Houle soient mandatées à titre de représentantes officielles de la Ville de Warwick lors des assemblées annuelles et des rencontres organisées par le Réseau BIBLIO CQLM.

Adoptée.

**CORRESPONDANCE :**

**ASSOCIATION DES DIRECTEURS MUNICIPAUX DU QUÉBEC/INSCRIPTIONS AUX JOURNÉES DE PERFECTIONNEMENT SUR LES IMPACTS DE LA LOI 122 :**

2017-11-315 Il est proposé par le conseiller monsieur Étienne Bergeron et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE la directrice générale et secrétaire-trésorière, madame Lise Lemieux et la directrice générale adjointe et secrétaire-trésorière adjointe, madame Jacqueline Vallée soient autorisées à participer aux journées de perfectionnement sur les impacts de la Loi 122 de l'*Association des directeurs municipaux du Québec* les 7 et 8 février 2018 à Drummondville;

QUE ce conseil autorise le paiement des frais d'inscription (incluant le dîner) au montant de 1 044 \$ plus les taxes applicables à l'*Association des directeurs municipaux du Québec* et le remboursement des déplacements selon la réglementation en vigueur.

Adoptée.

**FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES MUNICIPALITÉS/RENOUVELLEMENT DE L'ADHÉSION 2018 :**

2017-11-316 Il est proposé par le conseiller monsieur Martin Vaudreuil et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE la Ville de Warwick renouvelle sa contribution annuelle à la *Fédération québécoise des municipalités* pour l'année 2018 et en autorise le paiement au montant de 4 042,01 \$ plus les taxes applicables.

Adoptée.

**CORPORATION DES OFFICIERS MUNICIPAUX EN BÂTIMENT ET EN ENVIRONNEMENT DU QUÉBEC/INSCRIPTION À LA FORMATION « LECTURE DE PLANS ET DEVIS ET INITIATION AU CODE DE CONSTRUCTION DU QUÉBEC » :**

2017-11-317 Il est proposé par la conseillère madame Noëlla Comtois et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE ce conseil autorise la directrice de l'urbanisme, madame Kelly Bouchard à assister à la formation sur la lecture de plans et devis et initiation au code de la construction du Québec offerte par la *Corporation des officiers municipaux en bâtiment et en environnement du Québec* les 29 et 30 novembre 2017 à Magog;

QUE ce conseil autorise le paiement des frais d'inscription à la COMBEQ au montant de 540 \$ plus les taxes applicables ainsi que les frais de déplacements selon la réglementation en vigueur.

Adoptée.

## **CORRESPONDANCE : (SUITE)**

### **FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES MUNICIPALITÉS/INSCRIPTION À LA FORMATION « LE COMPORTEMENT ÉTHIQUE » :**

2017-11-318

Il est proposé par le conseiller monsieur Étienne Bergeron et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE la conseillère, madame Amélie Hinse soit autorisée à participer à la formation en ligne sur le comportement éthique offerte par la *Fédération québécoise des municipalités*;

QUE ce conseil autorise le paiement des frais d'inscription à la FQM au montant de 200 \$ plus les taxes applicables.

Adoptée.

### **ADOPTION DE LA CORRESPONDANCE :**

2017-11-319

Il est proposé par la conseillère madame Noëlla Comtois et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE la correspondance du mois d'octobre 2017 ci-annexée à la présente et déposée par la directrice générale et secrétaire-trésorière, madame Lise Lemieux, soit acceptée.

Adoptée.

### **ADOPTION/RÈGLEMENT NUMÉRO 234-2017 AUTORISANT UN SURVEILLANT À CIRCULER À BORD D'UN VÉHICULE ROUTIER LORS D'UNE OPÉRATION DE DÉNEIGEMENT D'UN CHEMIN PUBLIC AVEC SOUFFLEUSE À NEIGE :**

2017-11-320

Il est proposé par le conseiller monsieur Martin Vaudreuil, appuyé par le conseiller monsieur Charles Martel et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE le conseil municipal adopte le Règlement numéro 234-2017 autorisant un surveillant à circuler à bord d'un véhicule routier lors d'une opération de déneigement d'un chemin public avec souffleuse à neige.

Adoptée.

### **ADOPTION/RÈGLEMENT NUMÉRO 235-2017 SUR LA MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME RÉNOVATION QUÉBEC DE LA VILLE DE WARWICK :**

2017-11-321

Il est proposé par le conseiller monsieur Martin Vaudreuil, appuyé par la conseillère madame Amélie Hinse et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE le conseil municipal adopte le Règlement numéro 235-2017 sur la mise en oeuvre du programme Rénovation Québec de la Ville de Warwick.

Adoptée.

### **AVIS DE MOTION/PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 236-2017 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 045-2003 :**

2017-11-322

Je, soussigné, monsieur Étienne Bergeron, conseiller, présente le projet de règlement et donne AVIS DE MOTION qu'à une séance subséquente tenue à un jour ultérieur, conformément à l'article 356 de la Loi sur les cités et villes, sera présenté un règlement modifiant le Règlement de zonage numéro 045-2003.

---

Étienne Bergeron

**AFFAIRE NOUVELLE :**

Aucune.

**RAPPORT DES COMITÉS :**

Aucun.

**PÉRIODE DE QUESTIONS :**

Madame Irma Allard demande de l'information pour la clôture qui sera installée à l'avant de sa propriété. La directrice de l'urbanisme, madame Kelly Bouchard entrera en contact avec Madame Allard dès mardi matin.

Monsieur Renaud Kirouac demande aux élus de relocaliser le bac à feuilles. Il y a trop de marches et le container trop petit.

**LEVÉE DE LA SÉANCE :**

2017-11-323

À vingt heures vingt et une minutes, il est proposé par monsieur Martin Vaudreuil et résolu à l'unanimité, que la séance soit levée.

Adoptée.

---

Diego Scalzo, maire  
Président

---

Lise Lemieux, DMA  
Directrice générale  
et secrétaire-trésorière

*Je, Diego Scalzo maire, ai approuvé toutes et chacune des résolutions contenues au présent procès-verbal, n'ayant pas avisé la secrétaire-trésorière de mon refus de les approuver conformément à l'article 53 L.C.V.*

---

*Diego Scalzo, maire  
Président*